Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20260701-2026_68-DE

LOCQUIREC
LOXIREC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-68

L'an deux mil vingt six, le 1ER juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 25 juin 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Marie COLLEC DECIMO, Nicolas TANGUY, Delphine MASSON, Martine LE GUELLAFF, Françoise LOVAERT LE MITOUARD, Pierre LAUNAY, Michel SCORNET, Thierry MERRAND, Maud LE BRAS CROSSARD, Pascaline LEY, Marius TILLY, Yannick L'HERMITTE, Réjane LOUIN, Corinne CHOQUER, Gwenaël PRIGENT.

Etaient absents : Yann BRIAND Pouvoir à Nicolas BOTROS
Françoise CABIOCH LE GALL Pouvoir à Françoise LOVAERT LE MITOUARD

Secrétaire de séance : Marie COLLEC DECIMO

Objet : Programme voirie 2026-2027

Monsieur Nicolas TANGUY informe l'assemblée que la commission voirie, réunie le 24 juin a examiné les propositions parvenues en mairie relatives au programme de voirie 2026-2027 qui concerne les secteurs suivants :

- N°42-42A-44 Route de Morlaix
- Impasse des palmiers
- Rue de Mespant
- Vieille Côte (De Pennenez à l'impasse Pen ar Rhun)
- bas de la rue du Varcq (du carrefour de la rue Poul ar Manchec à la Route de Plestin)

La proposition la mieux disante, approuvée à l'unanimité par la commission voirie est celle de l'entreprise COLAS, d'un montant total de 121.519,20 € HT, soit 145.823,04 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
***APPROUVE** le Programme de voirie prévu pour les années 2026-2027*
***AUTORISE** le Maire à signer de devis de l'entreprise COLAS d'un montant de 121.519,20 € HT,*
***DIT** que les crédits sont prévus à l'article 231-11 du budget communal.*

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

La Secrétaire

Marie COLLEC DECIMO

Le Maire,

Gwenolé GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC 29241